

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
10/8/2020

Dossier complet le :  
10/8/2020

N° d'enregistrement :  
2020-4834

#### 1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE, QUAI DE LA LOIRE A CALAIS

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Léon Vincent Calais

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

COSSART Pierre

Président de Léon Vincent calais

RCS / SIRET

3 9 8 1 8 3 4 5 9 0 0 0 3 9

Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	ICPE : rubrique 4801 : Houille, coke, lignite, charbon de bois, goudron, asphalte, brais et matières bitumineuses, la quantité susceptible d'être présente dans l'installation étant : 1. Supérieure ou égale à 500 t : Autorisation 2. Supérieure ou égale à 50 t mais inférieure à 500 t : Déclaration. + Autres rubriques ICPE sous régime D ou E (1510/1530/1532/2160/2171/2516/2517/2662/2663/2713/2714/2715/2716)

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement terre plein bord à quai et implantation d'un hangar de stockage (port de Calais - quai de la Loire - bassin Carnot). Superficie totale de 16 000 m<sup>2</sup> avec hangar de 4 000 m<sup>2</sup>. Pas de démolition à effectuer.

Même si ce hangar sera prioritairement utilisé pour la manutention et le stockage de coke de pétrole calciné pour le compte de Graftech qui est implanté dans la zone, l'objectif est de créer une ICPE polyvalente afin de répondre aux différentes demandes clients. La capacité de stockage du hangar sera de 10 000 t de coke.

En vue de préserver une polyvalence possible d'utilisation du hangar, celui-ci est conçu pour pouvoir accueillir d'autres produits : produits minéraux (2516/2517), bois (1532), papier-carton (1530), produits minéraux (2516/2517), matières plastiques (2662-2663), matières combustibles non dangereuses (2714), céréales (2160), tourbes (2171), ferraille (2713), déchets non dangereux inertes ou non inertes (2715/2716). Selon la nature des produits, ils seront susceptibles s'être stockés dans le hangar et sur le terre plein au droit du bassin et autour du bâtiment.

Les caractéristiques du hangar sont : longueur 100 m, largeur 40 m, hauteur façade 10 m, hauteur faitage 12 m; ossature métallique, parois bardage acier ou fibro ciment sur base en panneaux de béton. Couverture bac acier ou fibro ciment.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif prioritaire du projet est de répondre à un besoin actuel en capacité de stockage de coke calciné, destiné à l'usine Graftech de Calais. Il complète une capacité de stockage existante, actuellement saturée (hangar actuellement exploité par LV Calais à proximité immédiate de l'implantation de ce nouvel hangar).

Le projet intègre la possibilité future de stockage, manutention et transit d'autres produits, combustibles ou non, inertes ou non dangereux. Aucun stockage de produit dangereux ne sera réalisé.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les principales phases des travaux sont :

Terrassements pour réseaux enterrés et fondations.

Construction du bâtiment.

Aménagement ou reprise de voiries.

Collecte et traitement des eaux avant rejet

Aménagements extérieurs.

Il est prévu une durée de travaux d'un an, avec début des travaux mi-2021.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Pour l'activité de stockage de coke calciné, un fonctionnement avec approvisionnement par camions (navettes depuis les installations portuaires de déchargement de navires), et reprise et expéditions par camions.

Les camions déchargent et chargent le coke à l'intérieur du hangar. Le chargement des camions et la manipulation des tas de stockage sont réalisés par des engins; il n'y a pas de moyens de manutention fixes dans le hangar.

La possibilité de stockage d'autres produits, hormis des produits dangereux, est prise en compte dans le projet.

Par son emplacement quai de la Loire, le hangar pourra être utilisé pour chargement et/ou déchargement de navires à quai.

Des stockages pourront également être réalisés sur le terre-plein en dehors du bâtiment.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation environnementale (installations classées pour la protection de l'environnement).

Demande de permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Capacité de stockage	10 000 t sous hangar + 12000 m <sup>2</sup>
Surface au sol du bâtiment (largeur 40 m x longueur 100 m)	terre plein extérieur
Volume intérieur du bâtiment (largeur 40 m x longueur 100 m x hauteur moyenne 11 m)	4000 m <sup>2</sup>
Surface du terrain	44 000 m <sup>3</sup>
	16 000 m <sup>2</sup> au total

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Quai de la Loire  
62100 CALAIS

parcelles cadastrales :

.188 (partie), section BK, Calais;  
.domaine portuaire non cadastré.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 1° 5 1' 4 5 " E Lat. 5 0° 5 7' 3 8 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du projet est : ZNIEFF de type I réf. 310007286 Platier d'Oye et Plage du Fort Vert, au plus près à 1,7 km au Nord-Est du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté de protection de biotope le plus proche concerne : Le Fort Vert (réf. FR3800090), au plus près à 4 km à l'Est-Nord-Est du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ville de Calais
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réserve naturelle la plus proche est : réserve naturelle nationale du Platier d'Oye (réf. FR3600086), au plus près à 13 km à l'Est-Nord-Est du projet. La commune de Calais ne fait pas partie du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, situé au plus près à 2,5 km à l'Ouest du projet sur la commune de Sangatte.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement PPBE des infrastructures de transport terrestre de l'Etat a été approuvé par arrêtés préfectoraux du 15/10/2012 (1ère échéance) et 05/10/2015 (2ème échéance). L'emplacement du projet n'est pas concerné.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques littoraux PPRL du secteur du Calaisis, approuvé le 24/07/2018. Le projet se situe en dehors du zonage de ce PPR. Plan de prévention des risques technologiques PPRT Calaire Chimie, approuvé le 23/12/2011. Le projet se situe en dehors du zonage de ce PPR. Plan de prévention des risques technologiques PPRT Interior Synthexim, approuvé le 24/08/2012. Le projet se situe en dehors du zonage de ce PPR.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet n'est recensé ni en secteur d'information sur les sols SIS, ni dans la base de données BASIAS (Inventaire historique de Sites Industriels et Activités de Service), ni dans la base de données BASOL (Base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif). (source georisques.gouv.fr)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est : la Zone Spéciale de Conservation ZSC FR3100477 Falaises et pelouses du Cap Blanc-Nez, du Mont d'Hubert, des Noires Mottes, du Fond de la Forge et du Mont de Couple, au plus près à 6,5 km à l'Ouest-Sud-Ouest du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terres excavées lors de la réalisation de tranchées ou de fondations seront réutilisées si besoin sur site pour des besoins de nivellement, et l'excès évacué.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des apports de matériaux de caractéristiques mécaniques et granulométriques requises seront éventuellement nécessaires lors du chantier pour la réalisation de couches de forme sous dalle ou sous voiries.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Implantation sur un terre-plein en zone portuaire.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Implantation sur un terre-plein en zone portuaire.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé hors zonage de PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé hors zonage de PPRN.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Expéditions par camions : quelques mouvements de camions par jour selon les besoins client (jusqu'à 30 au maximum). Réceptions lors d'un déchargement de navire (navettes depuis les installations portuaires de déchargement). Site en zone portuaire. Pas de nuisances vis à vis des tiers.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bruits ponctuels de circulations de camions. Il n'y aura pas d'équipements techniques sources de bruit. Impact négligeable. Bruit général ambiant de la zone portuaire et des activités industrielles voisines.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Eclairage extérieur, pour des raisons de sécurité lors de manoeuvres ou circulations, par des projecteurs fixés en façade du hangar. Mât d'éclairage déjà en place.</p>
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eclairage public quai de la Loire.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La manutention du coke est effectuée à l'intérieur du hangar; des émissions diffuses restent ponctuellement possibles.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets d'eaux pluviales uniquement.</p> <p>Les eaux pluviales des voiries seront traitées par séparateur d'hydrocarbures avant rejet dans le réseau d'assainissement Eaux Pluviales du quai de la Loire.</p> <p>*à confirmer*</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets sont les eaux pluviales déjà indiquées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets dangereux : effluents issus du curage du séparateur d'hydrocarbures.</p> <p>Déchets inertes ou non dangereux, issus du nettoyage du hangar entre 2 lots de produits.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Construction d'un hangar en zone portuaire.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Implantation sur un terre-plein en zone portuaire.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet complète l'activité du hangar H1 existant quai de la Loire, à environ 200 m du projet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Localisation : terre-plein disponible en zone portuaire.

Transports : possibilité de fonctionnement multimodal (voie maritime et route), par la localisation quai de la Loire, au bord du bassin Carnot.

Eau : traitement des eaux pluviales de voiries par séparateur d'hydrocarbures.

Air : manipulation des pulvérulents à l'intérieur du hangar.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Par la nature du projet (hangar de stockage), et par sa localisation en zone portuaire, sur un terre-plein existant en bord à quai, les impacts du projet sont très limités, et une évaluation environnementale ne nous semble ainsi pas nécessaire.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Calais

le, 29 juin 2020

Signature



